



FINANCEMENT DU DIALOGUE SOCIAL CULTURES MARINES - CONCHYLICULTURE

FORMULAIRE DE VERSEMENT 2020

Votre entreprise relève de la branche culture marine - conchyliculture.

Le Syndicat National des Employeurs de la Conchyliculture (SNEC) a confié à OCAPIAT la mission de collecter la contribution au financement du dialogue social.

RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

N° adhérent :

Code NAF :

N° SIRET :

N° IDCC (Convention collective) :

Téléphone :

E mail :

Contact :

CALCUL DE VOTRE CONTRIBUTION

Effectif moyen en 2019 :

Masse salariale brute
2019 (brut social DSN) €

Taux de contribution : x 0,10 %

Montant du versement,
(MSB x 0,10 %) = €

Comment payer votre contribution ?

Complétez ce bordereau de versement et retournez-le à OCAPIAT accompagné de votre règlement :

- Chèque** à l'ordre d'OCAPIAT
- Virement** : Dans la zone Motif et/ou Référence de votre ordre de virement, indiquez impérativement votre N° D'ADHÉRENT ou, à défaut, votre SIRET.
Envoyez votre bordereau et une copie de votre ordre de virement par voie postale ou par mail.
RIB à utiliser :
IBAN : FR76 3007 6023 5213 8300 0020 081
BIC : NORDFRPP - Crédit du Nord

Où adresser votre versement ?

OCAPIAT - Collecte Dialogue Social SNEC - Service contributions
20, place des vins de France - CS 11240
75603 PARIS cedex 12

A titre de reçu, ce bordereau vous sera retourné avec la mention « dépense acquittée ».

CADRE RÉSERVÉ À OCAPIAT

Montant perçu : €

Virement reçu le :

Chèque n° :

Dépense acquittée

Cachet et signature